

Montréal, le 24 février 2023

Par dépôt électronique (SDÉ) et par courriel

M^e Yves Fréchette
Avocat
Hydro-Québec
Vice-présidence – Affaires juridiques
75, boul. René-Lévesque Ouest, 4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

OBJET : Demande relative à l'ajout d'un transformateur au poste de la Manicouagan et au remplacement de transformateurs au poste aux Outardes-2 (le Projet) (Dossier de la Régie : R-4222-2023)

Cher confrère,

Veillez trouver ci-joint l'avis aux personnes intéressées qui sera diffusé sur le site internet de la Régie de l'énergie (la Régie) dans le cadre du dossier mentionné en objet déposé par Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le Transporteur). Nous vous demandons de voir à ce que le Transporteur le publie également sur son site internet dans les meilleurs délais et nous confirmer telle publication.

Par ailleurs, le Transporteur a déposé, dans le cadre du dossier, le fichier électronique sous le format Excel des tableaux présentant l'impact tarifaire du Projet (pièce avec accès restreint B-0011). La Régie constate que ce chiffrier ne comprend pas de formules.

Aux fins de l'examen du dossier, la Régie demande¹ au Transporteur qu'il dépose, **au plus tard le 1^{er} mars 2023 à 12 h**, le fichier électronique Excel de l'impact tarifaire du Projet en y incluant les formules, tel qu'il l'a fourni dans le cadre de l'examen de dossiers récents, avec accès restreint.

Veillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Véronique Dubois

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/ml
p. j.

¹ [Guide de dépôt](#) en vigueur pour le Transporteur, article 2.1.3.3.